

« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

Dossier et pièces complémentaires à fournir

Toutes les rubriques doivent être renseignées dans le dossier, quand bien même ces informations figureraient dans les annexes. Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.
En ce qui concerne les états financiers de votre projet, nous vous remercions de les compléter en regroupant les postes comme demandés.

Liste des pièces à joindre en annexe

- Extrait du KBIS
- Statuts
- Compte de résultat et bilan validés par votre dernière Assemblée Générale pour les reprises.
- Relevé d'identité bancaire
- Business plan sur 3 ans
- Identité du demandeur.

Envoi du dossier

Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 juin 2010

L'échéance suivante est prévue en décembre 2009.

Consulter notre site internet mi-2009 pour connaître les dates précises (www.ceinaf.com).

Merci d'envoyer :

- par mail : **uniquement le dossier de demande complété**
- par courrier, sous format papier, **en deux exemplaires, le dossier de demande complété et les pièces annexes, à Génération Business, 4 rue Saint-Sidoine 69003 LYON - France.**

Procédure de sélection des projets.

Les dossiers de candidatures feront d'abord l'objet d'une présélection. Les projets qui seront retenus donneront lieu à une instruction.

Les rapports d'instruction seront examinés par le jury de Génération Business qui décidera de l'attribution des subventions. Cette instance se réunira, pour les dossiers déposés à la date limite du 30 juin 2010, entre octobre et novembre 2009.

L'annonce des décisions sera exclusivement communiquée par voie postale.

Rappel des critères et exemples

Les critères de l'appel à projets

La sélection des projets est faite à partir des quatre critères définis dans la plaquette de l'appel à projets :

- le projet est ouvert à tous les créateurs d'entreprise ou en reprise.
- il crée des emplois stables de qualité,

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

- il est moteur de développement économique et social.
- il est source d'échanges nationaux et internationaux.

N'hésitez pas à relire la plaquette qui précise chacun de ces critères.

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

Exemples

Vous pouvez soumettre au jury de la commission un projet de toute nature :

- Social
- Educatif
- Economique
- Culturel.

Contre-exemples

Ne seront pas retenus :

Les projets de type sponsoring.
Manifestation culturelle.
Evènements festifs.

Conseils pour remplir le dossier de demande de subvention

Concernant le projet qui fait l'objet d'une demande.

Valorisation des ressources en apport en industrie.

La valorisation des ressources en apport en industrie permet de mettre en évidence les coûts évités. Elle n'a aucune incidence sur le résultat budgétaire de votre organisme mais va permettre de :

- donner une image plus fidèle du volume de vos activités et de vos ressources,
- connaître le coût réel de votre projet,
- mettre en évidence une forme d'autofinancement de vos activités,

Répartition de vos différentes ressources

Il s'agit de mettre en avant les différentes ressources dont bénéficie votre projet et de mesurer leur évolution dans le temps. L'intérêt de cette clef de lecture est de permettre de :

- réintégrer les ressources en apport en industrie dans l'appréciation de l'activité globale de votre projet,
- mesurer votre dépendance par rapport aux financeurs publics ou privés,
- mesurer vos capacités d'autofinancement.

Nous vous proposons de classer vos ressources en 2 types :

① Les ressources propres, qui dépendent directement de votre volume d'activité :

- la vente de produits ou services
- la réalisation de prestations auprès de clients, qu'ils soient privés ou publics
- les éventuels produits financiers

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

② Les subventions privés et publiques : subventions des collectivités locales, Etat, organismes publics, Europe, Maghreb, fondations, mécénat.

Demandeur

Nom :

Prénom :

Sigle :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. / Fax/ Courriel :

Site Internet :

Nom du gérant :

Nom du Directeur ou responsable :

Date de création de la structure :

Statut juridique :

Fédération ou organisme de rattachement :

Salariés (nombre) :

ETP* : dont contrats aidés :

ETP* :

* équivalent temps plein

Le projet

Titre :

Nom du responsable :

Tél. / Fax / Courriel :

Montant total du projet : *

€ ⇨ dont investissement : €

⇨ dont fonctionnement : €

Montant total de la subvention demandée : *

€ ⇨ dont investissement : €

⇨ dont fonctionnement : €

* sur une ou plusieurs années selon la durée de votre projet

Aide au démarrage de l'action

Aide au développement de l'action

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?

Site Internet Courriel Courrier postal Media, lequel ?

Salon Autre (à préciser) Autre site Internet, lequel ?

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



**« Commission Génération Business CEINAF »
2009- 2010**

VOTRE PROJET (maximum 1 page)

1- Objet statutaire

2 - Quels sont vos grands principes d'intervention ?

3 - Décrivez vos activités générales

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

4 - Etats financiers, indicateurs et commentaires de votre projet

4-1- Comptes de résultats

N° cpte	CHARGES	N-1* 200...	N 200...	N+1 200...	N° cpte	PRODUITS	N-1 200...	N 200...	N+1 200...
60,61, 62	Achats, services extérieurs				70	Ventes produits et services			
64	Charges de personnel				74	Subventions acquises (à détailler) :			
						Sous-total subv. acq.			
						Subventions demandées (à détailler) :			
						Sous-total subv. demandées			
						Total subventions			
					75	Cotisations, dons			
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes				75	Produits divers			

Le Cercle des Entrepreneurs et Industriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

66	Charges financières				76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles				77	Produits exceptionnels			
68	Dotations aux amort. et provisions					Reprise sur amort. et provisions			
	Total charges					Total produits			
	Résultat (excédent)					Résultat (déficit)			
	TOTAL					TOTAL			

4-3- Répartition de vos différentes ressources

	N	N +1
TOTAL ressources = total compte de résultat + total ressources non monétaires		
% de ressources propres = total ressources propres / total ressources	%	%
% de subventions = total subventions publiques et privées / total ressources	%	%
% de ressources en apport en industrie	%	%

Le Cercle des Entrepreneurs et Industriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694

« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

4-4- Bilan de votre projet

N°cpte	ACTIF	N-1* 200..	N° cpte	PASSIF	N-1 * 200..
20	Immobilisations incorporelles		10	Capitaux propres	
21	Immobilisations corporelles nettes des amortissements		11 ou 12	Résultat (+ ou -)	
26,27	Immobilisations financières		13	Subventions d'investissement	
			16	Dettes moyen et long termes	
	Total actif immobilisé			Total ressources permanentes	
3	Stocks en cours				
41,42,44, 45,46,47	Créances d'exploitation		41,42,44, 45,46,47	Dettes d'exploitation et hors exploitation	
48	Charges constatées d'avance		48	Produits constatés d'avance	
50,51,53 58	Disponibilités		5	Dettes financières court terme	
	TOTAL ACTIF			TOTAL PASSIF	

* merci de préciser l'année et de fournir les données validées lors de votre dernière assemblée générale, ou par défaut les données les plus actualisées

4-5- Eventuels commentaires que vous souhaitez apporter sur les comptes de votre projet.

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

Le Projet

Résumé du projet (maxi 3 lignes)

1- Exposé du contexte

En quoi le projet répond-il à un besoin mal couvert ?

Décrivez les caractéristiques du territoire de votre projet : géographiques, démographiques, sociales, économiques, selon ce qui vous semble le plus pertinent pour comprendre votre projet.

A quel besoin social, économique ou d'intérêt général répond votre projet ? Comment ce besoin a-t-il été identifié ?
Comment l'activité de votre projet se situe-t-elle par rapport à la concurrence ?

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

2- Présentation détaillée du projet

- 2-1- Quels sont les objectifs poursuivis par votre projet ?

- 2-2- Quelle(s) nouvelle(s) activité(s) souhaitez-vous créer ?

- 2-3- Quel est le public concerné ? Combien de personnes seront touchées ?

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

• 2-4- Quels sont les tarifs pratiqués pour cette nouvelle activité ? Comment ont-ils été calculés ?

• 2-5- Quels sont les moyens matériels nécessaires à la réalisation de votre projet ?

Besoins en locaux (m² nécessaires – statut d’occupation – coût), machines et équipements, autres ...

• 2-6- Quelles sont les personnes impliquées dans votre projet ?

	Nombre – Caractéristiques – Compétences	Rôle / Fonction dans le projet
Salariés		
familles		

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694

« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

Partenaires		
Prestataires		

• 2-7 La famille est-elle partie prenante de votre projet ?

Est-elle associée à la définition du projet ? Aux décisions ? Comment ?

• 2-8 Bénéficiez-vous de conseils ou d'accompagnement pour monter votre projet ?

Merci de noter le cas échéant les coordonnées de la structure d'accompagnement.

3- Impact du projet en matière d'emploi

• 3-1- Remplir précisément ces trois tableaux

(Les structures en création ne rempliront que le troisième tableau)

① Salariés actuels de l'organisme

Nombre et fonctions des emplois existants *	Date embauche (mois/année)	Durée contrat	ETP **	Est-ce un contrat aidé ? Lequel ?	Niveau de formation et situation des salariés avant embauche

** Pour les activités d'aide à domicile : Merci de préciser le statut : M pour mandataire et/ou P pour prestataire*

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
 4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
 Association Loi 1901- N°W691061182
 IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

** ETP – équivalent temps plein

② Impact du projet sur les emplois existants

Nombre et fonctions de(s) emploi(s) concernés par le projet *	Nature de la modification ***	Date prévue	Nouvelles caractéristiques des emplois (temps travail – contrat aidé ou non – durée – niveau salaire, ...)

*** Exemples :

- augmentation du temps travail
- augmentation du salaire
- pérennisation du poste (transformation d'un contrat aidé en CDI non aidé)
- transformation du contrat

③ Création de nouveaux emplois liés au projet

Nombre et fonctions de(s) emploi(s) créés	Date embauche prévue	Durée contrat	ETP **	Est-ce un contrat aidé ? Lequel ?	Niveau de formation et situation des salariés avant embauche

• 3-2- Comment recrutez-vous ? Quel(s) profil(s) privilégiez-vous ?

(Recrutement d'une personne diplômée ? expérimentée ? connue ? le projet permet au porteur de projet de créer son propre emploi ?...)

• 3-3- Quel sera le niveau de salaire de(s) emploi(s) créé(s) ou consolidé(s) par votre projet ?

• 3-4- Quelle convention collective appliquez-vous ?

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

- 3-5- Quelles formations sont prévues pour le(s) salarié(s) recruté(s) ou dont l'emploi est pérennisé ?

- 3-6- Quelle est votre stratégie pour assumer la pérennité de(s) emploi(s) créés ou consolidés ?

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

- 3-7- Votre projet a-t-il un impact sur la création d'emplois indirects ? Quel est le nombre estimé ?

4- Evaluation

Comment seront mesurés les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés ?

5- Budgets prévisionnels du projet

- 5-1 Budgets prévisionnels de fonctionnement du projet

CHARGES	200...*	200...*	PRODUITS	200...	200...
			Ventes produits et services		
			Subventions acquises (à détailler) :		
			Sous-total subv. acquises		
			Subv. demandées (à détailler) :		
			Sous-total subv. demandées		
			Autres :		
Total charges			Total produits		

* merci de préciser l'année, voire la période si votre projet démarre en cours d'année (par exemple : juin à décembre 2008)

Remplir ce budget prévisionnel sur les 2 premières années de démarrage, même si votre demande porte uniquement sur des investissements.

- 5-2- Répartition des différentes ressources du projet

	200...*	200...*
--	----------------	----------------

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
 4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
 Association Loi 1901- N°W691061182
 IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF »

2009- 2010

TOTAL ressources = total des produits du projet + total ressources non monétaires		
% de ressources propres = total ressources propres / total ressources	%	%
% de subventions = total subventions publiques et privées / total ressources	%	%
% de ressources en apport en industrie	%	%

• 5-3- Ce projet permet-il de diversifier les ressources de votre entreprise?

• 5-4- En quoi ce projet permet-il de consolider l'activité globale de votre entreprise ?

5-5- Eventuels commentaires que vous souhaitez apporter sur le budget de votre projet

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694



« Commission Génération Business CEINAF » 2009- 2010

MERCI DE JOINDRE VOTRE DOSSIER A L' ADRESSE INDIQUE CI-DESSOUS :

Le Cercle des Entrepreneurs et INdustriels Algériens de France
4 rue Saint-Sidoine-69003 LYON-France
Association Loi 1901- N°W691061182
IBAN : FR76 16947 5004 0008 3765 223-BIC : CEPAFRPP694

